



SOCIÉTÉ DES AMIS DU CHÂTEAU DE MAISONS
HISTOIRE - CULTURE - PATRIMOINE

CONFERENCES HISTORIQUES

DE MAISONS-LAFFITTE

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, suite d'une évolution de pensée...



Par **Catherine LECOMTE**,

Présidente de la fédération des sociétés historiques d'Ile de France

Samedi 5 février 2022 à 15 h

Salle Freddy Leroux,
avenue Desaix à Maisons-Laffitte

Après 1870 les radicaux sont au pouvoir. Leur volonté est d'abattre l'influence de l'Eglise multiséculaire. Les paroles et discours sont insuffisants, il leur faut des symboles forts et des actes.

- En 1880 on s'en prend aux ordres des congrégations, toutes les institutions de l'Etat passent à l'assaut afin de les dissoudre et de fermer ces lieux de pensée.
- En 1905, après d'interminables débats parlementaires, on vote la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et on instaure le principe de laïcité...Qu'est-ce que cette loi ?

C'est là une bataille d'idées particulièrement intéressante à révéler de nos jours.

(le pass sanitaire sera demandé)

Conférence du samedi 5 février 2022 à 15 h : séparation Eglise/Etat

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Ci-joint chèque de :Euros - soit : Euros X personne(s)

- Plein tarif : 12 Euros
- Tarif réduit : 5 Euros (« Amis du château », ou membres des sociétés historiques des Yvelines, ou étudiants)

A envoyer à : SACM 89 rue de la Muette – 78600 Maisons-Laffitte

Ou à régler directement sur notre site : www.amisduchateau.fr